

L'an deux mille vingt-quatre, le huit août, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le trente-et-un juillet, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoints au Maire : Bochaton Maryse, Cheneval Jean-Pierre, GoY Corinne, GoY Francis, Labaye Josette, Secco Laëtizia, Valentin Pierre

Conseillers municipaux : Camus Isabelle, Charbonnier Virginie, Cheminal Joëlle, Devesa Marie, Laoufi Nadia, Macherat Martial, Moenne Monique, Pagnod Pascale, Pellet Sébastien, Staropoli Michel

Absents représentés : Pouvoir de Cenci Antoine à Bochaton Maryse ; Gernais Benjamin à Moenne Monique ; de Milesi Gérard à GoY Corinne ; de Pillet Isabelle à GoY Francis ; de Vigny Gérald à Pochat-Baron Pascal ;

Absents : Gavard-Perret Alexandre, Laverrière Magali, Vaur Florence

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Nadia Laoufi est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 18
Représentés : 5
Votants : 23

Délibération n° D2024_065 – MARCHES PUBLICS

**Approbation du marché de travaux pour la création d'un réseau d'eaux pluviales
Route des Maillets**

La commune souhaite engager les travaux d'aménagement pour assurer une gestion correcte des eaux pluviales sur la route des Maillets, et ce notamment afin de répondre aux insuffisances hydrauliques constatées au schéma directeur des eaux pluviales.

Le projet de marchés de travaux comporte un lot unique et une tranche unique.

La consultation des entreprises a été effectuée du 07 juin 2024 au 1^{er} juillet 2024 en procédure adaptée. Dix-sept entreprises ont retiré le dossier de consultation des entreprises. Deux offres ont été reçues L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont été réalisées en commission MAPA le 16 juillet 2024.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

VU le code de la commande publique

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un réseau d'eaux pluviales route des Maillets

CONSIDÉRANT qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée, avec publicité sur la plateforme www.mp74.fr en date 07 juin 2024, ainsi que sur le Dauphiné Libéré à cette même date,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre en date du 16 juillet 2024, classant les offres au regard des critères de la consultation

- **ACCEPTÉ** pour le marché de travaux l'offre de l'entreprise suivante : Société GERVAIS Gilles, sise à Viuz-en-Sallaz pour un montant de 245.816,10 € HT, soit 294.979,32 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux.
- **Les crédits** sont prévus au BP 2024, article 2315

VOTE	POUR	23
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

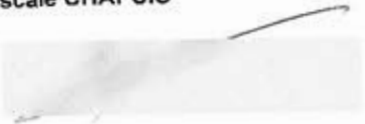
Ainsi fait été délibéré
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour Extrait conforme
Le Maire,
Pascal POCHAT-BARON



La secrétaire de séance
Nadia LAOUFI



Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le 09/08/24
Publication en ligne le 09/08/24
Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services
Pascale CHAPUIS



MARIE DE MUZEN-SALLAZ